

SIPAC
BUREAU SYNDICAL DU 29 JUIN 2011

L'an deux mille onze,

Le 29 juin, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville-Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Paul-Loubière, Jaulneau, Lochon, Martin, Molet, Morin, Dassier, Gautier, Ferey

Excusés : Mmes et MM. Soulet, Besnard, De La Raudière, Rybarczyk

Assistait également à la réunion : Mmes et MM. Chatel (conseiller régional) Silly (conseil général)

◆ **Validation des dossiers ORAC**

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION	REMARQUES
Reprise de matériels	Boulangerie	Boulangerie Lhémercy (M. Lhémercy)	Courville sur Eure	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Favorable
Mise aux normes du laboratoire et achat de matériels	Boulangerie	Aux délices de Gallardon	Gallardon	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Favorable sous réserve accord de prêt bancaire
Mise en conformité hygiène et sécurité de tout le bâtiment et achat de matériel	Bar brasserie	Le Caméléon	Maintenon	33 333,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Favorable
Reprise de matériels	Boulangerie	Boulangerie Lhémercy (M. Lhémercy)	Courville sur Eure	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Favorable

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux et au Conseil Régional pour ceux qui relèvent des fonds région,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ Concours du « Meilleur Pain de La Route du Blé »

Monsieur Le Président rappelle que le pays Chartrain participe depuis l'entrée du pays Chartrain dans la Route du Blé au « Concours du Meilleur Pain de La Route du Blé » avec l'attribution de 3 bons d'achat d'une valeur totale de 500 euros (1^{er} prix : 250 euros, 2^{ème} prix : 150 euros, 3^{ème} prix : 100 euros). Cette manifestation a lieu à tour de rôle dans chacun des 3 pays (Chartrain, Beauce, Dunois).

Monsieur Le Président propose de participer à nouveau à cette manifestation.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de participer au « Concours du Meilleur Pain de la Route du Blé »,
- Décide d'attribuer 3 bons d'achats (entreprise 2M Equipements) d'une valeur totale de 500 euros (1^{er} prix : 250 euros, 2^{ème} prix : 150 euros, 3^{ème} prix : 100 euros) pour le concours du Meilleur Pain de La Route du Blé,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ Validation des dossiers Contrat de Pays Régional

- Construction d'un hôtel d'entreprises à Illiers Combray.

Le projet de création d'un hôtel d'entreprises à Illiers – Combray sur la zone d'entreprises des Mesliers vise à accueillir des locaux (ateliers, bureaux, entrepôts) sur une surface de 1 200 m². Cet hôtel d'entreprises se place dans le contexte d'une redynamisation du tissu économique de la zone d'activités « les Mesliers ».

D'un coût d'objectif de 792 500 € HT, le bureau émet un avis favorable pour une subvention régionale de 317 000 €.

- Extension de l'accueil de loisirs communautaire à Illiers Combray.

L'accueil de loisirs communautaire doit répondre à un accroissement de la demande de garde des enfants de 3 à 12 ans. Cette extension permet de porter la capacité d'accueil à 100 enfants pendant les grandes vacances scolaires pour un coût d'objectif de 122 500 € HT.

Le bureau émet un avis favorable pour une subvention régionale de 24 300 €.

- Isolation de 5 logements communaux à Fresnay le Comte.

La mairie de Fresnay le Comte possède 5 logements de type 5 qui sont étiquetés en classe E. Suite à la réalisation d'un audit énergétique, la mairie a décidé d'entreprendre des travaux d'isolation en effectuant le remplacement des menuiseries extérieures et l'isolation des combles ce qui permettrait de bénéficier après travaux d'une étiquette en classe D.

Le programme des travaux représente un engagement de 69 054 € HT subventionné à hauteur de 50%, soit 34 500 € de subvention. Le bureau émet un avis favorable.

- Programme d'enfouissement des réseaux à Illiers Combray.

Le projet de la commune d'Illiers-Combray s'inscrit au niveau de la qualité des paysages. Le programme d'enfouissement des réseaux s'insère dans un aménagement d'espace public dans le périmètre de la ZPPAUP.

L'objectif est de terminer l'enfouissement des réseaux dans le centre ville en périmètre de la ZPPAUP afin d'améliorer la mise en valeur de l'église Saint Jacques. A l'occasion de ces travaux, les anciens éclairages « Néon » énergivores seront remplacés par des lampes au sodium dont la consommation est nettement inférieure. Des travaux d'enfouissement d'électricité et de téléphone, ainsi que l'éclairage public seront réalisés.

Le coût des travaux s'élève à 50 500 € HT et peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 40 % soit 20 200 €.

◆ Consultation d'entreprises pour la réalisation de la signalisation directionnelle de 3 boucles cyclables

Il a été réalisé le descriptif des travaux nécessaires au jalonnement et à la signalisation directionnelle des boucles cyclables du Pays Chartrain. Le comité syndical en adoptant le budget pour l'exercice 2011 a ouvert 28 500 € TTC de crédits pour financer l'étude et 86 800 € TTC pour les travaux de signalisation.

Les travaux de signalétique horizontale et verticale, ne peuvent être réalisés que sur des parcours qui ne nécessitent plus de travaux d'aménagements routiers à la charge des communes.

Le bureau du Syndicat du Pays Chartrain,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des marchés publics,
- Vu le plan de jalonnement et de signalisation directionnelle des boucles cyclables,

Après en avoir délibéré,

- Décide de réaliser la signalisation directionnelle des boucles 1, 2 et 3 et la liaison entre les boucles 1 et 2 en traversée de l'agglomération.
- Approuve le dossier de consultation des entreprises ;
- Autorise le Président à procéder à une consultation des entreprises et à signer à cet effet toutes les pièces nécessaires à la procédure

◆ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude du réseau écologique

La Région Centre a inscrit ses contrats territoriaux de 3^{ème} génération dans une démarche d'agenda 21, dont certaines thématiques, notamment l'action intitulée « biodiversité eau » figurent dans le premier bloc de priorité du Contrat régional du Pays Chartrain.

Reprenant les « Orientations partagées pour l'action », le contrat régional insistait pour la définition d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité et la réalisation d'une cartographie du réseau écologique en cohérence avec la trame verte et bleue régionale en cours d'élaboration.

Outre l'acquisition de données, cette réflexion devra conduire à qualifier l'état du réseau écologique. Il s'agira d'identifier les secteurs naturels à maintenir et à gérer ainsi que les corridors écologiques (haies, bandes enherbées, cours d'eau) à restaurer, préserver ou à créer.

L'objectif est donc de contribuer à une meilleure connaissance de ces équilibres afin qu'ils puissent être mieux intégrés dans les politiques d'aménagement engagées aux échelons communaux ou communautaires et de promouvoir une gestion appropriée d'espaces naturels spécifiques comme pour les mares très présentes sur le territoire du pays chartrain... ».

Pour des raisons de cohérence territoriale l'étude devra porter sur l'ensemble du territoire du Pays Chartrain.

Compte tenu de la technicité et de la complexité en ce domaine, il est proposé au bureau du syndicat de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour finaliser la rédaction du cahier des charges, aider les élus dans le choix d'un bureau d'études et assister le Pays dans la compréhension des objectifs.

Le bureau du Syndicat du Pays Chartrain :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré,

- Décide de recourir à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude du réseau écologique du Pays Chartrain,
- Autorise le Président à engager la procédure de consultation et à signer toutes les pièces nécessaires

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 19 H 30

Le Président,

Les membres du bureau,